

DU 19 AVRIL AU 30 JUIN 2019

CONCERTATION PROLONGATION DE LA CONCESSION DU RHÔNE

CAHIER D'ACTEUR N° 2 - JUIN 2019



Ensemble, vers
l'Énergie & la Mobilité Vertes

TERRITOIRE RURAL D'INNOVATION

ACOPrEV, Centrales Villageoises du Val de Quint a pour ambition de produire une Énergie Verte et une Mobilité Décarbonnée avec le concours des Citoyens. Cette Entreprise d'Intérêt Social et Collectif rassemble six communes soit 750 habitants.

ACOPrEV a été promu par AURA-EE et le Syndicat d'Énergie de la Drôme, Site Pilote Européen pour l'Autoconsommation Collective en Territoire Rural.

Les six communes sont situées dans le Territoire d'Énergie Positive du Parc Naturel Régional du Vercors.

ACOPrEV traduit en actions concrètes, collaboratives et innovantes, les objectifs de la Transition Écologique et Solidaire.

CONTACT

Gérard DELLINGER
Technosite, Mairie 35 rte du Val
de Quint
26150 Saint Julien en Quint
Tél : 06 47 94 66 52
contact@acoprev.fr

CAHIER D'ACTEUR

SOUTIEN MOTIVÉ POUR LA CNR

Le Conseil de Gestion d'ACOPrEV, Centrales Villageoises du Val de Quint SAS composé, entre autres, des Maires actifs des six Communes : Saint Julien en Quint, Saint Andéol en Quint, Vachères en Quint, Sainte Croix, Marignac, Ponet Saint Auban et de deux anciens Maires s'est déclaré unanimement favorable à la demande de prolongation de la concession de la CNR.

La CNR nous a donné l'occasion lors de sa Journée Territoriale de Bourg les Valences, de mettre en lumière les spécificités des territoires ruraux en terme de fourniture d'énergie, de réseaux, d'habitat et de mobilité. Il a été envisagé des expérimentations concrètes dans ce domaine.

Nous comptons sur l'expertise de la CNR pour nous accompagner dans la réalisation d'actions permettant de créer, avec les citoyens, des activités exemplaires pour les territoires ruraux en desherence.

DÉVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

Dans les objectifs de la CNR, en conformité avec la Programmation Pluriannuelle de L'Énergie- PPE, figurent des engagements forts au niveau national pour le développement des Énergies Renouvelables.

A l'échelle d'une Communauté Locale d'Énergie, préconisée par l'Europe, ACOPrEV s'inscrit dans les objectifs de la loi de la Transition Écologique et Solidaire, inclus dans le projet de prolongation de la concession de la CNR.

ACOPrEV, s'inscrit dans la dynamique CNR

AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE

Le Site Pilote Européen d'ACOPrEV pour l'autoconsommation collective en zone rurale, produit de l'Energie Verte. Le complément fourni par le réseau public dans les périodes sans ou à faible production : nuit, hivers est prévu également en Energie Verte. La CNR en tant que fournisseur d'Energie certifiée Verte est particulièrement qualifiée pour jouer ce rôle.

DEMONSTRATEURS HYDROGENE

ACOPrEV travaille à la mise en place de démonstrateurs utilisant l'hydrogène comme moyen de stockage. Cela permet d'augmenter l'efficacité des investissements en photovoltaïque, hydraulique ou éolien. La CNR propose de nous accompagner dans ce développement innovant.

EXPERIMENTATION AGRO- PHOTOVOLTAÏQUE

Les six communes de la Centrale Villageoise ACOPrEV sont des communes avec des activités agricoles et agro alimentaires nombreuses : culture, élevage, plantes aromatiques et médicinales, champignons, transformation. La diffusion est prévue en circuit court.

Les objectifs ciblés sont également : le développement de la permaculture sous forme agro-photovoltaïque, combinant la production d'énergie, la protection contre les rayonnements solaires trop intenses et la micro- irrigation. La CNR pourrait soutenir ACOPrEV pour créer des emplois pérennes dans ce domaine, très attractif auprès des jeunes et des néo-ruraux.



ACOPrEV propose dans le cadre mobilité décarbonnée en territoire rural de créer avec le soutien de la Région Auvergne Rhône Alpes, un trajet complémentaire à celui prévu sur les grands axes, sous le terme de « Zero Emission Valley, ZEV ».

Ce projet intitulé « Zero Emission Rural Territory, ZERT » permettra de relier Valence à Grenoble par les territoires ruraux et touristiques de la Vallée de la Drôme [Biovallée], du Diois et du Parc Naturel Régional du Vercors. Des contacts sont en cours avec la CNR pour concrétiser cette mobilité décarbonnée.

ACOPrEV, Acteur Concerné



ECOSYSTEMES D'ACTEURS ENGAGÉS

Au fur et à mesure de l'évolution du projet, des partenaires se sont associés à la réalisation des objectifs d'ACOPrEV : AURA-EE, le SDED, NovEner, LESRA, TENERRDIS, APHYAC, Centrale Lille, Le Parc Naturel Régional du Vercors, la Biovallée, La Communauté de Communes du Diois, ENEDIS, Omegawatt, Dwatt, iterare Scop Solstice, CAP Rural, ...

Conscient qu'une Transition Ecologique et Solidaire se fera avec des évolutions culturelles, mentales, et comportementales des citoyens, ACOPrEV développe une gouvernance partagée et anime une communauté d'acteurs variés en intelligence collective.

ACOPrEV projette une collaboration avec différentes instances universitaires pour faciliter les actions permettant de faire émerger une plus grande résilience mentale et culturelle des citoyens.

ACOPrEV est également partie prenante d'autres écosystèmes tels que celui de l'association des Jardins Nourriciers qui se déploie avec une large participation des citoyens pour une résilience alimentaire.

PROMOUVOIR LA RESILIENCE ENERGETIQUE

Le développement de la résilience du réseau électrique figure dans les objectifs de la Centrale Villageoise.

En cas de panne de courant, ACOPrEV amorce une réflexion avec le concours d'ENEDIS pour permettre au réseau local de se couper momentanément du réseau public. Grâce aux investissements ENR et au stockage, l'approvisionnement des abonnés en courant de pilotage et de sécurité, pourra être assuré pour une durée limitée.

Pour aboutir à la constitution de Communautés Locales d'Energie, il est indispensable dans les territoires ruraux, à faible densité de population, d'étendre le périmètre de l'Autoconsommation Collective, au delà des transformateurs moyenne/ basse tension : rayon de 15 kilomètres ou bassin de population de 5000 habitants.

ACOPrEV, Au service des territoires ruraux

UN MODELE REPLICABLE

Les initiatives d'ACOPrEV sont destinées à être répliquables avec des adaptations locales adéquates, à d'autres territoires ruraux. Elles sont observées avec attention par l'Association Nationale des Centrales Villageoises et par un certain nombre de Collectivités Territoriales avec lesquelles ACOPrEV est en contact.

L'intérêt porté à notre entreprise et à son partenaire NovEner, s'est traduit par l'attribution du Prix de Lauréat, du Club de la Transition Energétique avec le parrainage de la CNR, dont ACOPrEV est particulièrement heureux.



DES VALEURS PARTAGEES

Les valeurs incarnées par la CNR correspondent à celles que nous portons dans les Centrales Villageoises :

- Sens de l'intérêt général dont les garants sont les 6 maires actifs au Conseil de Gestion d'ACOPrEV,
- Penser globalement, agir localement
- Esprit de concertation avec d'autres acteurs poursuivant les mêmes objectifs
- Conscience de la fécondité d'une action collective et mutualisée
- Pilotage avec des indicateurs de mesure de performance globale : Environnementale, Sociétale et Economique.
- Souci pour une écologie environnementale et sociétale

UN ENJEU FORT : SOUTENIR LA CNR

ACOPrEV souhaite poursuivre sans interruption les contacts positifs noués avec la CNR en vue de faire avancer une collaboration où nous comptons sur son expertise et son savoir-faire au profit de projets communs.

ACOPrEV considère que l'implication territoriale de la CNR est une chance et un facteur clé de succès pour la réussite des projets de nos territoires ruraux .

CONCLUSION

Toute l'argumentation qui précède montre à l'évidence qu' ACOPrEV souhaite vivement la prolongation de la Concession par l'Etat à la CNR.

Une décision dans ce sens, contribuerait à prolonger sans interruption dans actions en cours au profit de la Transition Ecologique et Solidaire.